

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 08/07/2015

Réception par le Prefet : 08/07/2015

Publication : 10/07/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-7-2-2

Séance du vendredi 3 juillet 2015

ASSOCIATION DE PROMOTION DU PRIX BARTHOLDI

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES : MM. BECHT, GRAPPE, JANDER, Mme ORLANDI

ABSENT : M. DELMOND

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-2-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € à l'Association de Promotion du Prix Bartholdi pour l'organisation du Prix Bartholdi 2015,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65 – fonction 23 – nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité